

LE MOT DU MAIRE



Animations à venir

Samedi 6 Décembre 2014

TELETHON 2014

Espace Jean Teulière et salle Jean Cayrol.
Toute la journée.

Vide grenier, lavage de voitures, concours de pétanque, Zumba, petit déjeuner et Paëlla à midi, tirage de la tombola en fin de journée.

Pendant la semaine précédent le Téléthon, auront lieu dans différentes salles du village, un concours de belote et une raffle organisée par le 3ème age, un spectacle offert par "Les Tréteaux de l'Agly".

Des stands "Marchés de Noël" seront mis en valeur à l'intérieur de la salle Joan Cayrol grâce aux associations diverses de notre commune (*tout en soie, atelier découverte, maison de retraite...*)

"Nous comptons sur vous !"

Dimanche 7 Décembre 2014

"Illumination du Sapin de Noël"

Rdv à 16h, Espace Jean Teulière.

*Abrac' Echass
Père Noël et son traîneau
Chocolat chaud
Illumination du sapin
Lâcher de ballons lumineux*

Nous tenons à remercier tous les enfants qui ont participé au concours de dessin. Ces derniers sont exposés dans le hall de la Mairie.

Pour toute la journée du 7 Décembre à l'occasion de l'illumination du sapin de Noël, les oeuvres seront présentées devant la salle Joan Cayrol.

Mercredi 10 Décembre 2014

"Goûter de Noël des Aînés"

(réservé aux plus de 60 ans)

Rdv à 14H30, Salle Joan Cayrol

Inscriptions en Mairie.

Animations passées

Samedi 25 Octobre 2014

"Fête de la Chataîgne et du Vin"

Vous étiez nombreux à venir participer à cette première édition de la "Fête de la Chataîgne et du Vin". Celle-ci fût un reel succès et un moment très convivial au contact de chacun.



Les Castellers.

Dimanche 26 Octobre 2014

Concert "Les Chanteurs du Cœur"

Au profit de La Ligue contre le Cancer

Un élan d'humanisme et de solidarité de la part d'une grande partie de la population, je n'en attendais pas moins de votre part, je vous remercie sincèrement pour votre mobilisation.



Monsieur le Maire, en chanson.

Dans ce numéro

Animations	1
Sécurité / Recensement	2
Cérémonies	2
Urbanisme / Finances	3
Agriculture / Économie	3
Écoles / Collecte	4
Mission Locale Jeunes	4

FLASH

- ERDF informe la population d'une coupure d'électricité le 30 Décembre 2014 de 8h à 12h aux lieux suivants : RN117 et Mas LLUCIA.
- LA POSTE est fermée pour travaux du 17/11 au 04/12 inclus. Vous pouvez néanmoins retirer votre courrier en téléphonant au 04.68.64.53.57 avant 10h00. Demander Sylvie. Votre courrier vous sera remis à l'arrière du bureau.



La Vidéo Protection dans notre village.

- 1 camera façade de la Mairie
- 4 cameras parking Dr Jaupart
- 1 camera parking de l'Abbaye
- 2 cameras place de la République
- 1 camera place de l'Église
- 1 camera parking Maurel
- 2 cameras Annexe Jean Alio

Sécurité

Le climat social grâce au travail quotidien de notre Police Municipale s'améliore de semaine en semaine. Malgré quelques récalcitrants "bien connus" tout semble aller dans le bon sens. Mais rien n'est acquis, le bien-être dans notre cite ne sera une réussite, que si nous arrivons à nous impliquer toutes et tous.

Je compte sur vous pour nous faire remonter les différents problèmes que vous rencontrez dans vos rues et quartiers. Par avance, pour cela, je vous remercie.

Procès Verbal Electronique

La Police Municipale va être dotée du Procès Verbal Electronique (P.V.E.) relié directement au Centre de Traitement de Rennes.

La constatation des infractions dans le village sera traitée dorénavant par ce nouveau moyen.

Vidéo Protection

La société S.T.S. met en place depuis le 12 Novembre, le système de video protection dans le coeur du village.

Il sera opérationnel dès la fin du mois de Novembre.

En fonction des résultats de cette première tranche, une extension sera demandée afin de sécuriser d'autres sites du village.

« Je compte sur vous pour nous faire remonter les différents problèmes que vous rencontrez dans vos rues et quartiers.... »

Recensement

Il aura lieu du **15 Janvier au 14 Février 2015**. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. Le recensement permet aussi de connaître les caractéristiques de la population.

Au niveau local, le recensement sert pour ajuster l'action publique aux besoins des populations :

- Décider des équipements collectifs
- Préparer les programmes de rénovation des quartiers

Il aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public. Il permet ainsi de mieux répondre aux besoins de la population.

C'est pourquoi votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur.

Il sera muni d'une carte officielle qu'il devra vous présenter. Il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les documents nécessaires pour vous recenser. **Je vous remercie de lui accorder un meilleur accueil.**

Cette année, vous avez également la possibilité de vous recenser en ligne, une action civique simple et rapide !

Cérémonies

Je vous remercie d'être venus aussi nombreux pour le défilé du **11 Novembre**. Cette année est le *Centenaire de la 1ère Guerre Mondiale*, différentes façons de se souvenir ont eu lieu sur la commune et dans nos écoles, tout au long de l'année.

Le **23 Novembre** a eu lieu une autre importante cérémonie. Nous avons fêté la libération de la France qui a commencé à Strasbourg par la 2ème Division Blindée.

A cette occasion, toutes les délégations d'anciens combattants du département, toutes les autorités départementales étaient présentes.

Cette manifestation avait en point d'orgue l'inauguration de la restauration de notre monument aux morts et l'appel aux "*morts pour la France*" des deux guerres mondiales énumérées par nos enfants.

Ce devoir de mémoire nous le cultivons par respect pour celles et ceux qui ont perdu leur vie pour défendre le pays bien-sûr, mais aussi et surtout aujourd'hui, pour le porter à connaissance à nos enfants qui ne doivent jamais oublier notre histoire.

Urbanisme

Nous nous sommes engagés lors de la campagne électorale, à réaliser pour le compte de la commune un lotissement communal de 10 ou 15 lots tous les ans.

Afin de retrouver dès cet exercice les recettes nécessaires à l'équilibre de nos investissements, nous avons identifiés 8 parcelles constructibles, la délibération du Conseil Municipal de Juillet, nous permet de les mettre à la vente. Pour cela nous avons communiqué pendant une période de 3 mois au travers de tous les réseaux d'information.

Lors du Conseil Municipal du mois d'Octobre nous avons délibéré et attribué 4 parcelles. Comme promis (*toujours lors de la campagne électorale*), ces 4 parcelles ont pu être attribuées selon un mode de dégrèvement (*années d'impôts payés sur la commune*), qui permet d'obtenir une remise sur le tarif public.

Et donc de faire obtenir un prix attractif aux familles payant leurs impôts depuis de nombreuses années sur notre commune.

Malgré un vote de 18 voix contre 5 (*celles de l'opposition*), nous avons pu acter une de nos promesses électorale.

Sur ces 8 parcelles, 3 seront au découpage sur un terrain situé sur l'avenue du XXIème siècle.



Mairie

Le Conseil Municipal ayant décidé la refonte du régime indemnitaire pour l'année 2015 et après contrôle de l'année en cours, des irrégularités légales ont été constatées.

Sur indication des services comptables d'Etat, une refaction du régime indemnitaire a été appliquée immédiatement.

La municipalité sur conseil de ses avocats, agira sur la suite à donner dans les mois à venir.

Finances

Nous apprenons que la délégation de service passé entre notre commune et la DDTM pour l'instruction des permis d'aménager et de construire, prendra fin le 30 Juin 2015 (*decision de l'Etat*).

Ce travail délicat et précis viendra encore se rajouter dans le poste charge de notre budget communal.

Après les désengagements de l'Etat sur la Dotation Globale de Fonctionnement (*-20% sur le mandat*), qui nous feront perdre des recettes, on nous rajoute des charges supplémentaires !!!

Économie

Nous avons dans nos cartons plusieurs projets en voie de réalisation, certains sont liés à l'Agriculture, d'autres plus commerciaux, avancent doucement mais sûrement. Je reviendrais sur ces sujets dans les mois à venir.

Enfin mi-Novembre débiteront les travaux de réalisation du distributeur automatique de billets, pour s'achever le 03 Décembre 2014.

Ce projet nous l'avons mené en étroite collaboration avec la Poste, ceci prouve s'il en était besoin que nos deux structures ont un avenir ensemble. Avec ce service, notre bureau de poste pourra enfin fournir tout le nécessaire manquant.

Je vous demande d'en tenir compte et de ne pas oublier que notre bureau de poste est aussi une banque qui a besoin d'activité pour la rendre pérenne dans le temps.

Projets

Dans ce mois courant, nous allons réaliser les Marchés Publics suivants :

- Réalisation du Square de l'Eglise Sainte Marie
- Réalisation de l'arrosage du nouveau stade
- Création d'une rue pour désenclaver "le quartier Charras"

La phase de travaux de ces projets devrait débuter début d'année 2015.

« City Stade »

Les travaux ont débutés la 3ème semaine d'Octobre, ils n'auront durés qu'une petite semaine.

Nous pourrons l'inaugurer début Décembre.

L'entreprise AGORESPACE titulaire de ce marché a embauché deux jeunes de notre commune pour la durée de ce chantier.

Pour la réalisation du terrassement, nous avons fait travailler une entreprise locale.

« Allées du Cimetière »

Je tiens à vous remercier pour tous les messages de soutien et rencontres faites au cimetière, relatifs aux travaux de voirie réalisés sur les voies de circulation.

Ce chantier réalisé en un temps record, a permis d'accueillir dans les meilleures conditions toutes les familles qui sont venues se recueillir en ce jour de Toussaint.



Collecte de radiographies argentiques.

En association avec **ENFANCE ET NATURE**, nous organisons une collecte gratuite de vieilles radiographies argentiques (*sans aucune feuille de papier blanc*) en vue de les envoyer pour recyclage dans une usine spécialisée.

Cette collecte aura lieu **du 1er au 15 Décembre 2014**.

Une boîte sera mise à votre disposition à l'accueil de la Mairie.

Écoles

Le C.V.E.

Le Centre de Vacances Espiranéen (C.V.E.)

accueille les enfants de 3 à 11 ans les mercredi après-midi de 12h à 17h (*garderie possible jusque 18h30*) ainsi que pendant les vacances scolaires (*2 semaines en Février, 2 semaines en Avril, et 6 semaines en Juillet/Août. Pas de centre pendant les vacances de Noël cette année*).

Les tarifs appliqués sont les suivants en fonction du quotient familial (QF) de la caisse d'allocations familiales ou de la MSA.

	Mercredi A/M (avec repas)	VACANCES (journée ou semaine avec repas)	
		Inscription à la journée	Inscription à la semaine
QF < 500	6 €	9 € / jour	35 € / semaine
500 < QF < 1000	8 €	12 € / jour	50 € / semaine
QF > 1000	10 €	15 € / jour	65 € / semaine

Grilles Tarifs

Le CVE gère également les temps périscolaires.

Les activités périscolaires du 2ème cycle (*du 1er Novembre jusqu'aux vacances de Noël*) ont été mises en place avec l'aide du conseiller de la Ligue de l'Enseignement qui assure une formation complémentaire de 2 demi-journées au personnel d'animation. Un bilan sera fait en fin de trimestre par le comité de suivi des TAP.

Mme ABELLANET Myriam, directrice du CVE reçoit les parents le Mercredi de 17h à 18h à la garderie de l'Ecole Maternelle (*renseignements, inscriptions et encaissements*) et sur rendez-vous (*téléphoner à la Mairie - 04.68.64.17.53*).



Collège privé Notre Dame des Anges.

La Commission d'Arrondissement de Sécurité de Perpignan s'est réunie le 12 Novembre 2014 au collège Notre Dame des Anges suite aux problèmes de sécurité relatifs à la panne de leur système de sécurité et d'incendie.

Grâce au gros travail réalisé par les entreprises, qui ont travaillé "d'arrache-pied" pour tenir les délais, j'ai pu signer l'arrêt de réouverture de l'Internat.

Cela va grandement faciliter le travail et l'organisation des personnels de cet établissement.

Mais aussi et surtout enlever 3 "grands" bus qui circulaient dans nos petites rues de village .

Mission Local Jeunes

Une reunion à destination des jeunes de 16 à 25 ans a été programmée le 29 Octobre à 16h30 à la Salle Joan Cayrol. Elle avait lieu avec la responsable de la Mission Locale Jeunes, le C.F.A. de Rivesaltes et l'A.R.E.F.A.

L'information a été passé dans le Mot du Maire du mois d'Octobre, sur le panneau lumineux et sur l'Indépendant.

Malheureusement les jeunes n'ont pas été présents à cette rencontre, ce qui est bien dommage. Nous vous rappelons que la Mission Locale tient une permanence tous les mois à la Bibliothèque Municipale le 3ème mercredi du mois de 9h à 12h.

Téléphoner pour prendre rendez-vous : **Madame VONCK** - 04.68.64.16.58.

Elle peut vous aider à vous présenter sur un CV, à prévoir une formation ou un apprentissage, etc...